



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 JUIN 2016**

Le vingt-trois juin mille seize, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à l'accueil de loisirs, rue du Presbytère, à Pierrefitte sur Sauldre (41300), après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 21

VOTE : 26

Pour : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASSELIN et Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès THIBAUT déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE :

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN, délégués titulaires,

SALBRIS :

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Françoise RANCIEN, Monsieur Jean-Yves THEMOT, Madame Stéphanie DARDEAU, Madame Christiane LALLOIS, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON et Madame Corinne PENICAUD délégués titulaires,

SOUESMES :

Monsieur Jean-Michel DEZELU et Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

THEILLAY :

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, délégués titulaires

Absents excusés et Pouvoirs :

Madame Marie-Laure CHOLLET – Pouvoir à Madame Françoise RANCIEN

Madame Emmanuelle ROEKENS – Pouvoir à Madame Christiane LALLOIS

Monsieur Jean CHICAULT – Pouvoir à Monsieur Jean-Yves THEMOT

Monsieur Philippe DEBRE – Pouvoir à Monsieur René POUJADE

Madame Mauricette ROQUE – Pouvoir à Monsieur Gérard CHOPIN

Madame Marie-Lise CARATY – Sans pouvoir

Secrétaire de séance :

Monsieur Gérard CHOPIN

OBJET : -----

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE SALBRIS ET
DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES**



Les élus communautaires sont invités à autoriser les opérations budgétaires mentionnées au tableau récapitulatif ci-joint concernant :

- l'équipement internet très haut débit / fibre optique du Technoparc de Salbris pris en charge par la communauté de communes Sologne des Rivières (CCSR), éligible à des subventions pour ce type de projet, compensé par un fonds de concours sollicité auprès de la commune de Salbris correspondant au reste à payer par rapport aux subventions obtenues.

Cette opération n'aura aucune incidence financière pour la CCSR.

- la prise en charge partielle par l'État des dommages et intérêts dus par la ville de Salbris aux expropriés du terrain d'assiette de la gendarmerie et le reversement de cette somme à la commune de Salbris.

Cette opération n'aura aucune incidence financière pour la CCSR.

- la régularisation de l'affectation du résultat du budget 2015.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

DE SOLLICITER auprès de la ville de Salbris un fonds de concours de 24 480€ permettant le financement des travaux de raccordement de la zone du Technoparc de Salbris à l'internet très haut débit.

D'AUTORISER les décisions modificatives budgétaires telles que présentées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Budget : PRINCIPAL

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2016

DM-2016-01

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Dépenses imprévues				022	020	7 155,41
Virement à la section d'investissement 042				023	020	-7 155,41
Charges diverses de la gestion courante				658	020	275 338,00
Fonctionnement dépenses						275 338,00
	Solde		275 338,00			
Produits exceptionnels divers				7788	020	275 338,00
Fonctionnement recettes						275 338,00
	Solde		275 338,00			
Autres réseaux				217538	020 H.O.	61 200,00
Autres immobilisations corporelles				2188	413 H.O.	1 260,00
Investissement dépenses						62 460,00
	Solde		62 460,00			
Solde d'exécution de la section d'investissement				001	01 H.O.	9 596,16
Virement de la section de fonctionnement 040				021	020 H.O.	-7 155,41
F.C.T.V.A.				10222	020 H.O.	10 039,25
Autres fonds				10228	020 H.O.	24 480,00
Régions				1312	020 H.O.	25 500,00
Investissement recettes						62 460,00
	Solde		62 460,00			